



15ème législature

Question N° : 33612	De Mme Karine Lebon (Gauche démocrate et républicaine - Réunion)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Sécheresse et famine à Madagascar	Analyse > Sécheresse et famine à Madagascar.
Question publiée au JO le : 03/11/2020 Réponse publiée au JO le : 01/12/2020 page : 8773		

Texte de la question

Mme Karine Lebon alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les conséquences dramatiques de l'importante sécheresse qui sévit actuellement dans le sud de Madagascar. Des villages entiers sont confrontés au manque de nourriture et huit enfants seraient morts de famine. Cette région est régulièrement privée de pluies, mais, en 2020, la sécheresse est particulièrement intense. Avec le réchauffement climatique, ce que les Malgaches appellent le Kere (la sécheresse et la faim) est en train de devenir une tragédie. Le programme alimentaire mondial (PAM) estime qu'environ 500 000 personnes ont désormais besoin d'une assistance rapide. Des observateurs décrivent une situation de dénuement total où les habitants se nourrissent de cendre bouillie, de feuilles et de cactus. Le gouvernement malgache a annoncé l'ouverture de plusieurs centres de nutrition. L'aide internationale est présente, à travers notamment l'intervention du programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies qui vient d'apporter une assistance alimentaire d'urgence avec des vivres et compléments nutritionnels. À La Réunion, la population comme les institutions se mobilisent et multiplient les actions de solidarité pour venir en aide aux Malgaches. Face à une telle urgence vitale et parce qu'elle s'inscrit à la fois dans l'action politique et l'exigence humanitaire françaises, l'aide de la France est indispensable et urgente. Elle lui demande de bien vouloir préciser sous quelles formes le Gouvernement entend également intervenir et contribuer à éviter une catastrophe dans la Grande Île.

Texte de la réponse

Selon les dernières données disponibles, en juillet 2020, plus d'1,6 million de personnes étaient en situation de crise alimentaire dans cette région de Madagascar, parmi lesquelles 554 000 en situation d'insécurité alimentaire sévère. La malnutrition des nourrissons entraîne notamment des retards de développement et de croissance irréversibles, qui nuisent au développement physique et cognitif des enfants et provoquent des séquelles persistant à l'âge adulte. Bien que Madagascar ne figure pas à ce jour dans la liste des 23 pays à risque identifiés par le système d'alerte précoce du Programme alimentaire mondial (PAM), les partenaires techniques et financiers déploient des actions depuis le début de l'année et s'adaptent aux besoins pour répondre en priorité à l'urgence. Ainsi, en 2020, à travers son dispositif d'aide alimentaire programmée, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères a contribué à hauteur de 650 000 euros à l'assistance alimentaire fournie par le PAM dans les régions concernées (lutte contre la malnutrition, alimentation scolaire, appui aux petits producteurs). La France appuie également les actions des ONG le Gret (200 000 euros) et Action contre la faim (150 000 euros) pour lutter contre la malnutrition mais également pour favoriser la résilience des populations vulnérables. L'expertise des instituts de recherche français est aussi fortement mobilisée. L'Institut de recherche pour le développement (IRD) évalue ainsi l'impact de l'aide et



de l'amélioration des actions du PAM, tandis que le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) accompagne le PAM pour lutter durablement contre la vulnérabilité alimentaire et renforcer les capacités de production agricoles. L'Agence française de développement (AFD) soutient pour sa part plusieurs projets dans les deux régions les plus touchées, dont le projet "Talaky" de développement et de diversification agricole qui vise à mettre en place, à moyen terme, une agriculture plus résiliente aux changements climatiques (3,5 millions d'euros pour la période 2018-2021). L'AFD accompagne également les actions de plusieurs ONG actives en matière de sécurité alimentaire, pour un montant total de 3,65 millions d'euros (Action contre la faim, Secours islamique France, Agriculteurs français et développement international (AFDI), Interaide). En outre, dans le cadre de la coopération décentralisée régionale, les collectivités territoriales de la Réunion (200 000 euros pour le département et 130 000 euros pour la région) et de Mayotte (200 000 euros pour le département) participent également à cet effort. Enfin, il appartient au gouvernement malgache de mobiliser, s'il le souhaite, le prêt de contingence pour la gestion des risques de catastrophes, octroyé par l'AFD pour un montant total de 11,5 millions d'euros.